

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4067 - Jeudi 17 Février 2022 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE :

L'opposition campe sur sa position de boycott



Front commun de l'opposition
devant la presse2

RÉUNION DE TOUS LES PARTENAIRES DE LA SANTÉ :
**Des priorités clés, pour une meilleure
synergie d'intervention**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Février 2022**

Lever du soleil:

06h 07mn

Coucher du soleil:

18h 36mn

Fadjr : **04h 56mn**

Dhouhr : **12h 25mn**

Ansr : **15h 52mn**

Maghrib: **18h 39mn**

Incha: **19h 54mn**



ECONOMIE

Vers la signature de deux accords cadre entre les Comores et le CSE-2A

Une signature d'accord cadre et l'ouverture d'un siège à Moroni, tels sont les fruits sortis de la rencontre entre le ministre de l'économie et une délégation saoudienne du Conseil suprême de l'Economie Arabo-africaine (CSE-2A), qui rappelons le, compte actuellement plus de 1800 entreprises dans le monde.

Le ministre de l'économie a reçu samedi dernier une délégation venant d'Arabie Saoudite conduite par Hani Hassani Abuzaid, le Président du Conseil Suprême de l'Economie Arabo-Africaine (CSE-2A). Au cours de cette rencontre, les deux parties ont échangé sur des sujets précis et ont convenu de la signature d'un accord cadre et d'un accord de siège à Moroni. « La discussion était très intéressante et bénéfique »,

indique Mzé Abdou Mohamed Chanfiou.

Ce dernier ajoute qu'une fois cette étape franchie, cela va faciliter une parfaite collaboration entre les Comores et cette institution Arabo-africaine. D'après lui, le CSE-2A est venu au bon moment puisqu'il se trouve dans notre pays à un moment où le contexte est très approprié. « Nous venons d'organiser, il y a une semaine, le deuxième dialogue régional de haut niveau sur l'accession à l'Omc pour la région arabe », rappelle-t-il. Et lui de préciser que : « Nous sommes convaincus que grâce à cette accession, notre pays bénéficiera d'un solide levier pour atteindre ses objectifs d'émergence à l'horizon 2030 ».

Dans ce même sillage, le président du CSE-2A, Hani Hassani Abuzaid a axé son intervention sur



Rencontre entre le ministre de l'économie et une délégation saoudienne.

l'accompagnement du plan Comores Emergent dans plusieurs domaines. Il cite entre autres les infrastructures, le commerce, l'agriculture, le tourisme et l'industrie. Justement, par rapport au

domaine de l'industrie, il y a un projet d'implantation d'une usine d'exploitation de farine capable de produire 100 tonnes par jour. Il est à rappeler que le CSE-2A est une entité saoudienne, constituée de

plusieurs structures d'investisseurs privés expérimentés dans le partenariat pour le développement économique et social. Il compte actuellement plus de 1800 entreprises dans le monde.

D'après le ministre, la délégation du CSE-2A souhaite que le pays mène des négociations de facilitation et d'échange dans le but d'aboutir à une signature d'un protocole d'entente et de siège permanent à Moroni de bénéficier des atouts de l'institution mais aussi pour la concrétisation de plusieurs projets liés au développement économique et à l'investissement dans le pays. C'est ainsi que le ministre a immédiatement donné son avis favorable dans l'espoir de booster l'économie du pays.

Ibnou M. Abdou

SANTÉ PUBLIQUE

Plus de 37 enfants souffrent de la drépanocytose à Mohéli

L'anémie falciforme ou drépanocytose est une maladie génétique héréditaire touchant les globules rouges. Elle est caractérisée par une anomalie de l'hémoglobine, principale protéine du globule rouge. À Mohéli les enfants qui souffrent de cette pathologie sont plus de 37 et sont régulièrement suivis à la pédiatrie du CHRI de Fomboni, malgré le manque de tout pour une prise en charge appropriée.



Aux Comores, la drépanocytose est une maladie moins connue dans la société pourtant, beaucoup d'enfants souffrent de cette pathologie considérée par certains comme une maladie de discrimination. Ansfouline Boura, le major de la pédiatrie du CHRI de Fomboni, estime que beaucoup de familles ont des enfants atteints de

drépanocytose à Mohéli mais elles ne veulent pas accepter cette réalité. Or c'est une maladie chronique comme toutes les autres. « La meilleure façon de prévenir cette maladie c'est d'abord de l'accepter en tant que telle. Puis suivre les consignes du docteur » dit-il. 37 jeunes patients sont effectivement

suivis à la pédiatrie du CHRI de Fomboni.

D'autres sources hospitalières indiquent que c'est à Djoiezi, Fomboni et Mbatsé où il y a plus d'enfants drépanocytaires. Certains d'entre eux, sont consultés à l'hôpital. « Ce chiffre ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres enfants

atteints de cette maladie à Mohéli, nous avons ces données car c'est ce qu'on a pu dépister » précise major Ansfouline. Sur ces 37 enfants, selon le major, plus de 30 effectuent leurs consultations à Mayotte à cause d'un manque d'appareils spécialisés dans l'île notamment l'électrophorèse qui coûte très cher.

Avec les difficultés d'accès à Mayotte accentuées par la crise sanitaire de la covid-19, ces enfants sont privés de soins et de médicaments, vu que la plupart des leurs médicaments ne se trouvent pas dans les pharmacies comoriennes. Une commission de drépanocytose avait été créée il y a plus de 10 ans, afin d'aider la prise en charge des patients à Mohéli. Mais malheureusement elle n'a pas duré.

« J'étais le secrétaire général de cette commission. On avait créé cette association pour 3 objectifs.

Assurer la prise en charge, créer un pont d'échange et de partage d'expérience entre les médecins traitants cette maladie à Mohéli et ceux de Mayotte, voir même ceux de La Réunion. Mais aussi faciliter le transfert des patients drépanocytaires en cas de fortes complications. Cependant les gens n'ont pas pris en considération cette association et rien n'a marché » regrette le major Ansfouline.

Pour éviter les crises de drépanocytose, selon les spécialistes, il est recommandé de boire fréquemment de l'eau, rester au chaud, manger des aliments riches en fer, ou qui facilitent l'assimilation du fer tel que la viande rouge, pâté de foie etc..

Riwad

ENVIRONNEMENT

L'ipoméa pied-de-chèvre sert à stabiliser la montée des eaux à Ouallah-I

La liane batatran ou encore l'ipoméa pes-caprae, cette liane de bord de mer est utilisée à Ouallah-I (Mirereni) pour stabiliser le sol contre la montée de la mer. Si certains villages et villes côtiers tendent à disparaître à cause de l'emprise de la mer, il y a 50 ans, ce petit village de la région de Mledjelé reste presque intact à cause en grande partie de l'ipoméa pied-de-chèvre qui tapisse tout le littoral.

A Mohéli, il n'est pas rare de voir la liane de bord de mer appelée « poumpou » en langue locale tapisser le littoral des villages situés sur les cotes. C'est une espèce de la famille de convolvulacées, qui colonise les plages situées dans les régions tropicales. Bien qu'il s'agisse d'une plante très connue, en particulier sur les plages de sable fin, ces derniers temps, elle devient un peu rare pour des raisons multiples.

Parmi ces raisons, le changement climatique mais aussi la conquête

des espaces pour la construction des habitations qui poussent certaines personnes à l'arracher de son milieu d'habitat. Pourtant elle joue un rôle important dans la lutte contre la montée des eaux dont beaucoup de villages côtiers sont victimes à Mohéli.

« Il y a 20 ans de cela, cette liane colonisait presque toute la côte de Djoiezi. La montée de la mer était très insignifiante, mais dommage on l'a enlevé pour construire des maisons » regrette un sage de cette ville.

Ce qui n'est pas le cas à Ouallah-I. Ce village situé à moins de 10m de la mer a compris l'importance de cette liane sur la côte.

Avec l'appui des personnes âgées, l'ipoméa pied-de-chèvre a été massivement plantée dans ce petit village il y a plus de 5 ans. Dans ce village où avait élu domicile, Djumbé Fatima et sa famille, il est strictement interdit de construire toute sorte de maison dans l'espace envahie par ces lianes de bord de mer. Cette expérience semble mar-

cher puisque selon les habitants de ce village, la montée de la mer n'a gagné aucun centimètre.

« Nous avons planté cette liane pour se protéger contre la montée des eaux. Je pense bien que sans sa présence, Mirereni serait rayé de la carte car de l'autre côté du village il y a encore une lagune qui relie les eaux de ruissellement » explique Bahama Madi Abdou Koukoulé, un vieux sage de la localité.

Riwad

POLITIQUE :

L'opposition campe toujours sur sa position de boycott

A 10 jours de l'ouverture du dialogue national, le Front commun de l'opposition campe toujours sur sa position de boycott. Ils sont déterminés à ne pas prendre part à ce rendez-vous initié par le chef de l'Etat Azali Assoumani.

Quelques jours après la sortie médiatique des lieutenants de Mouigni Baraka à Hahaya, qui ont confirmé leur participation au dialogue inter-comorien, prévu pour le 28 de ce mois, la coalition de l'opposition reste déterminée dans son rejet de cette grande

messe tant que le pouvoir ne se résoudra pas à satisfaire un certain nombre de préalables, notamment la libération des prisonniers politiques. « Nous l'avons déjà dit, nous n'allons pas participer à ce dialogue, s'il avait respecté les assises, aujourd'hui nous n'allions pas nous retrouver sur cette question de dialogue, qui est d'ailleurs un monologue. Pour ceux qui disent que l'union de l'opposition a perdu sa grandeur, nous leur disons aujourd'hui que non », lance dans la foulée Ahmed Barwane, avant d'ajouter que « le Président est en campagne à l'extérieur pour tenter de retro-

uver une place à l'extérieur ».

Cette union de l'opposition a tenu à riposter au tout nouveau « mouvement pour le renouveau de la démocratie aux Comores ». Les mauvais souvenirs resurgissent toujours, il semble que certains font mine d'un semblant. « Nous n'avons pas oublié ce qui s'est passé lors des assises nationales (2018) et nous n'allons pas non plus nous présenter dans une mascarade de dialogue. Dans un document de plus de 400 pages, seules deux propositions ont été prises en compte. Donc ils savent que c'est un mensonge. L'opposition est connue, et

nous n'allons pas nous présenter dans un dialogue », avance Ibrahim Abdourazak Razida. Ce dernier tient à clarifier que pour l'instant l'enjeu n'est pas de sécuriser les élections de 2024. « Les élections, c'est une autre question et nous nous n'en sommes pas encore là pour l'instant. Nous n'allons pas prendre part à ce dialogue et pour répondre, nous estimons que le mandat d'Azali a pris fin le 26 mai 2021. Donc pour nous, les élections peuvent se faire même demain », dit-il.

Interrogé si l'ancien gouverneur fait toujours partie de cette coal-

ition, le porte parole du Front a expliqué que Mouigni Baraka fait cavalier seul mais avec le même mécanisme que celui dudit mouvement. « Il n'a pas retiré sa signature dans le Front commun, mais il a d'autres stratégies. Une chose est sûre, nous avons le même objectif et même mécanisme. D'ailleurs récemment lors d'une réunion avec la délégation des Nations Unies, il était avec nous », tente de rassurer Abdou Boina.

Andjouza Abouheir

RÉUNION DE TOUS LES PARTENAIRES DE LA SANTÉ :

Des priorités clés, pour une meilleure synergie d'intervention

Conduite par la ministre de la santé et l'OMS en sa qualité de chef de file, la première réunion de l'année du secteur de la santé avait pour but de faire le bilan de la covid-19 mais également de définir les axes prioritaires. Et pour une meilleure synergie, la ministre a appelé les partenaires à l'appuyer davantage afin d'assurer la continuité des services de soins pour le bien-être de la population.

La ministre de la santé a tenu mardi 15 février dernier, la première rencontre de l'année de la coordination des partenaires techniques et financiers du secteur de la Santé (PTFs), dont le secrétariat est assuré par l'OMS, en sa qualité de chef de file des partenaires de ce secteur. Cette réunion qui a vu la présence des partenaires bi et multilatéraux de la santé avait comme objectif de faire le bilan de la gestion de la situation épidémiologique de la Covid-19 pour l'année 2021 et de fixer les priorités de 2022

afin de garantir une meilleure synergie des interventions pour le système national de santé, qui seront suivies cette année par le ministère de la santé et dont les partenaires traditionnels devront appuyer pour sa mise en œuvre conformément au PCE. D'autres points ont été soulevés dont la couverture vaccinale.

La ministre de la santé Loub Yakouti Attoumane a montré que l'année dernière a été éprouvante et c'est pourquoi elle appelle les partenaires à l'accompagner davantage cette année pour endiguer la pandémie de covid-19 qui a causé 160 décès, vacciner davantage de personnes mais aussi assurer la continuité des services de soins pour le bien-être de la population. « La réunion de coordination avec les partenaires que nous tenons aujourd'hui, sera pour nous l'occasion d'avoir des échanges approfondis sur les grandes orientations du secteur de la santé et, surtout, les modalités pratiques de coordination de nos activités conjointes, en vue de garantir la meilleure synergie des



différentes interventions », souligne celle qui précise que la réception de plusieurs congélateurs ultra-froid est une solution pour augmenter les capacités de stockage en toute sécurité des vaccins comme Pfizer, réservé aux jeunes de 12 à 17 ans.

En sa qualité de chef de file des partenaires de ce secteur, le représentant de l'OMS aux Comores, Dr

Abdoulaye Diarra a fait un bref rappel de certaines recommandations reformulées dans les réunions précédentes à savoir le mapping des contributions des partenaires dans un tableau unique et le partage, le plaidoyer auprès de la partie nationale pour le partage d'informations relatives aux dons et autres appuis pays, l'amélioration de la communi-

cation et le partage d'informations entre partenaires et le ministère. Il a réitéré l'engagement de tous les partenaires techniques et financiers du secteur de la santé à accompagner le ministère et le gouvernement dans son plan de développement à travers leurs efforts pour une meilleure santé des populations.

Andjouza Abouheir

DIALOGUE NATIONAL

A Ndzouani l'opinion reste mitigée

Une partie de l'opinion à Ndzouani botte en touche le dialogue national qui doit s'ouvrir le 28 février prochain. La finalité est connue d'avance, c'est de tuer la tournante selon les détracteurs. Mais du côté des soutiens du pouvoir, c'est une des voies du développement du pays.

Lors d'un débat tenu hier mercredi à l'ORTC, antenne d'Anjouan, l'enseignant de philosophie, Ankili Mahamoud a traîné dans la boue, les idées défendues par l'ancien ministre Rastami Mouhidine. « Si ce gouvernement pouvait au moins reconnaître leurs grandes bêtises, réconcilier les voisins (peuple) et libérer les leaders

d'opinion, on aurait gagné quelque chose. On aurait gagné dans le contrat social et repartir à zéro pour un renouveau des Comores », lance-



t-il. Pour Ankili Mahamoud, ce dialogue ne promet rien.

Dans les places publiques, on ne cesse de traiter de nuls, les responsables chargés de la sensibilisation de la population. « 9 sur 10 anjouanais ne sont pas au courant que le dialogue débute le 28 de ce mois », nous dit-on. Selon eux, c'est une autre forme de faire passer le temps et de mettre à terre le processus de la présidence tournante entre les îles. « Ce dialogue national va renforcer le pouvoir central et la population en sera surprise », lâche un jeune de Mutsamudu.

Pour les proches du régime, ce dialogue est une voie pour le développement des Comores. « Azali est un Messie et ce dialogue national est

l'une des voies conseillées par le prophète Muhammad », montrent-ils. Le parti d'Azali ne cesse de crier haut et fort que le dialogue se fera avec ou sans l'opposition.

Ce qui est à retenir, rien n'est clair aux yeux d'une grande majorité de la population. On a juste appris lors de la dernière tournée de la coordination chargée du dialogue inter-comorien, que « il faut compléter les instances de commission nationale électorale indépendante (CENI) pour qu'aux prochaines échéances électorales tout soit impartial et accepté par la population ».

Nabil Jaffar

POT D'ADIEU À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE COULÉE II (MORONI)

L'esprit tranquille, Riama Mikdadi part à la retraite

Après 23 ans de bons et loyaux services en tant qu'enseignante, Riama Mikidadi part à la retraite avec l'esprit tranquille. Son école primaire publique (EPP) de coulée II, où elle exerçait ces derniers années a organisé en collaboration avec le Civr (circonscription pédagogique) de Moroni, une cérémonie de pot d'adieu afin de, non seulement, lui rendre un grand hommage pour services rendus, mais aussi lui souhaiter bonne chance pour la suite de sa carrière.



Riama Mikidadi vient de prendre sa retraite après avoir servi l'éducation nationale durant 23 ans, presque un quart de siècle. Durant cette période, elle a laissé ses empreintes partout où elle passe. A titre d'exemple à Dimadjou Itsandra, à l'école Application et Mboueni à Moroni, tous ont bénéficié de son savoir avant de revenir s'installer à l'école primaire Coulée 1 et 2 au nord de la

capitale. « C'est pourquoi, nous disons qu'elle part avec la conscience tranquille d'un devoir bien accompli », lance la directrice de l'école primaire publique coulée II, Mariama Mohamed. Cette dernière

affirme avec insistance que Riama Mikidadi était à la fois une enseignante dynamique et combative. « Si elle part aujourd'hui c'est parce que le monde éducatif l'y oblige pour se consacrer à d'autres activi-

tés personnelles », poursuit-elle.

De son côté, Riama Mikidadi s'est dit touchée par cette cérémonie, une chance exceptionnelle car beaucoup passent à la retraite sans avoir eu la chance d'être honoré. «

Franchement vous m'avez fait un grand honneur. J'en suis très comblée », se réjouit-elle avant de saisir cette opportunité pour souhaiter bonne chance aux générations futures. Madame la retraitée conseille à ses collègues avec lesquels elle travaillait, de redoubler d'efforts pour le bien être des futurs dirigeants de ce pays.

Au nom de la Civr de Moroni, l'inspecteur général, Anoufidine Saïd, félicite madame Mikidadi d'être aujourd'hui en bonne santé et passer à la retraite en douceur. « C'est une chance que tout le monde ne peut pas avoir », dit-il, tout en montrant que la cérémonie elle-même justifie combien elle était exemplaire. « C'est vrai, elle part à la retraite pour l'enseignant public mais réellement elle mérite un autre travail dans d'autres domaines, puisque telle que je la connais, elle ne peut pas rester les bras croisés », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

HABARI ZA UDUNGA

Doit-on désespérer de la politique dans les îles de la lune ?

Telle est la question que beaucoup se posent quand ils jettent un regard rétrospectif sur les agissements de la classe politique sous les cocotiers, depuis que nous avons largué les amarres avec la puissance tutrice comme le disait le Mongozi en son temps.

Comme beaucoup de personnes qui vivent sur des îles, nous avons cette fâcheuse tendance à nous considérer, par nombrilisme, comme étant le centre du monde et pourquoi pas de l'univers, ajouteraient des mauvaises langues. Cette façon singulière de nous comporter vis-à-vis du monde extérieur avait fait dire en son temps, le président Said Mohamed Cheikh, qu'on ne pouvait pas nous mettre dans un même niveau avec tout autre peuple en bien ou en mal tellement nous aimons cultiver notre paraître sans vraiment avoir les moyens de prouver ce que nous sommes.

Quand nous examinons notre cas, nous devons dans une certaine mesure, étudier l'histoire contemporaine de Haïti et ce qu'il est devenu. En termes d'élites sur beaucoup de plans, ce pays aurait dû être un phare pour les pays qui se battaient pour leur émancipation. Or Haïti est devenu ce jour, un vrai repoussoir d'abord pour les haïtiens eux-mêmes ne parlons pas des autres.

Il n'est un secret pour personne que la classe politique sous les cocotiers a toujours été sous influence des multiples réseaux de la France-Afrique que des milieux du golfe arabo-persique. Aussi, l'Archipel aux sultans batailleurs n'est pas un concept creux mais reflète une certaine réalité. Celle où tout le monde rêve plus ou moins d'être calife à la

place du calife.

Nous écrivons souvent, que dans nos îles, on vient à la politique par un concours de circonstances. En effet, comment imaginer le trop plein d'une classe politique où il y a moins de cinq cents mille électeurs. Alors que c'est dans l'île de Ngazidja que les communautés locales sont les plus actifs, c'est paradoxalement dans cette île où l'on trouve les prétendants aux fonctions les plus hautes, au lieu de cultiver la modestie et la pondération dans la vie de tous les jours.

Il faudrait se réveiller et voir que nous faisons du surplace à chaque nouveau régime. Du régime d'Ali Soilihi en passant par celui d'AAA et ceux qui ont suivi, chacun agissait comme si son prédécesseur n'a laissé aucune réalisation qui valait la peine d'être reconnue et renforcée.

En définitive, quand par exemple la gestion des déchets est traitée, il ne faut pas être un grand clerc pour constater que ce paramètre permet de mesurer le peu de cas dont nous accordons au bien-être de notre population. Quand il s'agit d'ergoter sur les concepts sulfureux de la politique politicienne à la sauce insulaire, notre classe discutante ne manque pas d'air.

Il apparaît de plus en plus évident, que nous sommes devenus prisonniers d'un mode de pensée qui met en avant la rhétorique plutôt que le savoir-faire. Puissent nos diasporas ne pas tomber dans ces travers et mettre en avant d'autres formes d'actions autres que cette rhétorique à la recherche d'un temps perdu qu'on ne rattrape jamais.

Mmagaza

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Economie, de l'Industrie et des Investissements
Chargé de l'Intégration Economique

ANPI
AGENCE NATIONALE POUR LA
PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

1^{er} Salon des
ENTREPRISES
aux Comores

Mars
2022

FOOTBALL, CHAMPIONNAT

Ahmed Roukia, le visage du football féminin

Sous la houlette de la Fédération de Football des Comores, pour la deuxième année consécutive, un championnat (féminin) en bonne et du forme va se dérouler dans l'ensemble des trois îles. A Ngazidja, tout est fin prêt pour les 8 clubs engagés dans la division d'élite selon Ahmed Roukia la dame du ballon rond à Ngazidja. Olympique de Moroni entamera la défense de son titre par un match à domicile contre FC Chouani.

Le championnat régional (Ngazidja) du football féminin débutera ce dimanche 19 février par une alléchante rencontre entre l'équipe championne en l'occurrence Olympique de Moroni contre le représentant du Hambu le FC Chouani. Chargée du football féminin à la ligue de Ngazidja, Ahmed Roukia est en train d'abattre un travail énorme depuis presque deux ans pour inscrire dans la durée le football féminin. « L'année dernière, nous avons pu organiser le championnat et la coupe malgré les

interruptions dû à la pandémie. Cette année, nous comptons faire plus que ce qui a été fait la saison dernière », précise-t-elle.

Cette saison en effet pour la première fois dans l'histoire du football des dames, des dispositions spéciales sont mises (note circulaire n°21-198 FFC 29/12/2021) en place pour harmoniser le bon déroulement des compétitions. Des dispositions aux nombres de 19 qui englobent une série de mesure allant de la période de mutation aux phases nationales de la coupe et du championnat.

Une initiative qui s'est matérialisée par un document synthèse de 29 articles appelé disposition particulière pour la compétition du football féminin. Ce petit dictionnaire du foot féminin renferme tout ce qui concerne le déroulement des compétitions féminines sous l'égide de la FFC avec une mise en exécution par les ligues régionales de football. Une disposition qui réjouit en particulier la chargée du football féminin. « Nous nous réjouissons que la FFC ait pris en compte nos doléances sur le délai de récupération

(48h) dans les phases nationales », avance-t-elle.

L'année dernière en effet Inanga club de Djongwe était particulièrement touchée pendant la phase nationale de la coupe des Comores par des délais de récupération trop courte (24h), occasionnant une baisse de performance de ses joueuses lors de la finale perdue contre FC Moya. En attendant la mise en place des compétitions de différentes catégories, le championnat au niveau de Ngazidja se disputera comme l'année dernière avec 8 clubs qui vont se rencontrer en match aller-retour. En dehors des équipements, tout sera pris en charge par la FFC. Et la dame de fer du football féminin de continuer : « tout le financement de la phase aller du championnat jusqu'au quart de finale de la coupe, sera prêt dès le début du championnat ». Une façon de permettre aux clubs de préparer les compétitions avec plus de sérénité.

Le souhait à terme est que le football féminin soit exclusivement féminisé. Si nous sommes loin des



standards internationaux, des progrès ont été fait ces dernières années. Pour cette année, par exemple à Ngazidja, 7 arbitres féminin officieront dans les différentes pelouses de l'île et les commissaires aux matchs seront entièrement féminin, une autre satisfaction pour Ahmed Roukia. Selon le calendrier sorti par la FFC dont nous avons pu nous procurer une copie, les sept journées de la phase aller s'étaleront

du 19 février au 26 mars, soit moins d'un mois de compétitions.

Ensuite s'ensuivront les quarts de finale de la coupe le 02 avril avec une finale avant la lettre entre Olympique de Moroni et Inanga Club. Soit, le Champion régional à la tenante du titre, ce qui promet des étincelles en perspective.

AS Badraoui

COUPE DES COMORES / PHASE RÉGIONALE À MOHÉLI

Espoir club de Nioumachoi rejoint Fomboni Fc et Étoile du centre en demi-finale

Les quarts de finale de la coupe des Comores phase régionale ont débuté ce dimanche à Mohéli. 3 équipes de la première division, Fomboni fc, Etoile du centre de Salamani et Espoir club de Nioumachoi ont leurs tickets pour la demi-finale. Le quatrième quart de finale est prévue ce mercredi entre Belle Lumière de Djoiezi et FC Barsam de Bandar es Salam, deux équipes de deuxième division.

Dimanche dernier ont débuté au stade El-Hadj Ahmed Matoir les quarts de finale de la coupe des Comores entre Fomboni Football club et Ouragan club de Mboingoma. Les bleus de la capitale se sont imposés par un score de 1 but à 0. Un but marqué à la fin de la première période par

Sadad Saïd Sarouma, le capitaine emblématique de Fomboni fc. « Nous avons un objectif d'amener un trophée soit du championnat, soit de la coupe des Comores phase nationale sur l'île de Djumbe Fatima » avait lancé le coach adjoint de Fomboni fc.

Le deuxième quart de finale de lundi dernier avait opposé Étoile du Centre de Salamani (Fomboni) et Nouvel espoir de Wanani, 2 équipes de D2. Un match qui était largement dominé l'Étoile du centre avec un score fleuve de 5 buts à 1 en faveur des verts de Salamani. Abdourakibou avec son triplé est sorti homme du match. « L'équipe de Salamani a des bons joueurs, ils ont confiance avec un bon jeu collectif. Ils peuvent gagner le trophée régional » avait fait remarquer Ganga maxi le coach ivoirien de

l'équipe Nouvel Espoir.

Le troisième quart de finale se jouait l'après midi de mardi entre Arsenal de Mlanbanda et le champion régional en titre Espoir club de Nioumachoi. Ce dernier a éliminé les rouges de Mlanbanda dans les prolongations sur un score de 3 buts à 2. Les coéquipiers de Salif Adadin

ont montré au public que l'expérience fait la différence.

Hier mercredi 16 février, le quatrième quart de finale a eu lieu dans le même stade Elhadj Matoir. Les deux voisins Fc Barsam de Bandar es Salam devait affronter son rival Belle lumière de Djoiezi. Tous les deux évoluent en D2. Le club

gagnant affrontera l'équipe de Nioumachoi samedi prochain pour la première demi-finale. Fomboni football club jouera le Dimanche contre Etoile du centre de Salamani. Un match aux allures de finale avant la finale.

Riwad



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) œuvre pour un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est réalisé.

Le bureau Pays de l'UNFPA Comores, recherche des stagiaires au niveau du Programme, de la Communication et des Opérations.

Poste basé à Moroni

- 1- Stagiaire en appui au Programme.
- 2- Stagiaire en appui aux Opérations
- 3- Stagiaire en appui à la Communication

Les termes de références détaillés peuvent être consultés sur le lien suivant :

<https://www.comoros.unfpa.org>

La date limite de soumission des candi-

datures par mail est le 03 mars 2022 à 16h00.

Les candidats sont invités à postuler en envoyant les dossiers à l'email (recrutement.unfpa.comores@unfpa.org) avant la date de clôture. Les demandes reçues par toute autre voie ne seront pas considérées.

Remarques :

- Il n'est demandé le paiement de frais à aucun stade du processus de recrutement.
- UNFPA ne sollicite, dépiste ou discrimine sur la base du statut de VIH/SIDA.
- L'UNFPA promeut l'égalité des chances incluant les personnes vivant avec un handicap et l'égalité de genre. Les candidatures féminines qualifiées sont encouragées.
- Veuillez noter que l'UNFPA ne contactera que les candidats qui auront été présélectionnés et se réserve le droit de suspendre ou d'annuler le processus de recrutement.



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement
*****

ETUDE DE MAITRE ABDOU ELHAMID

Huissier de Justice à Moroni
00269 335 83 74
e-mail : etude_elhamid@yahoo.com

Rep : HJM/2021/235

SIGNIFICATION D'UN ARRET AVEC
COMMANDEMENT A FIN DE SAISIE IMMOBILIEREL'an Deux Mil VINGT-UN
Et le *Mardi vingt-un décembre*
A 11 heures 39 minutes

A LA REQUETE DE :

La Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF) SA, sise à Moroni Port, représentée par son Directeur Général, Monsieur NADJIB DAROINE,

Pour lequel domicile est élu en mon étude et encore en celle de Maître MZE Azad, Avocat à la Cour, lequel se constitue pour lui sur la présente poursuite et au cabinet duquel pourront être notifiés les actes d'opposition au présent commandement, offres et toutes significations relatives à la saisie

Agissant en vertu d'un pouvoir spécial à moi donné copie et remise avec celle des présentes en date du 17 décembre 2021

J'ai, Maître ABDOU ELHAMID, Huissier de Justice à Moroni et y demeurant à l'Immeuble RIDJALI Moroni Dar Saanda, TEL 335.83.74, soussigné :

SIGNIFIE ET EN TETE DE LA PRESENTE LAISSE A :

La Société SARL HORIZON IMMOBILIER, ayant son siège social à Iconi Bambao, représentée par Monsieur DJOUX Jean Advis, né le 19 août 1963 à TAMPO-REUNION, de nationalité française et demeurant à Moroni Comores et monsieur NASSUR HAMADI, né et demeurant à Iconi au titre de co-gérant, agissant en qualité de cautionnaire hypothécaire ;

Ayant pour Conseil, Maître HADJI CHAABANI, Avocat à la Cour ;

Où étant et parlant en la personne de : *Son père et mon oncle Ahmed Ali, Chef de chantier qui signe et prend l'acte*de Maître
DU ELHAMID
Huissier de Justice
à Moroni
00269 335 83 74
md@yahoo.com

Page 2 sur 3

Copie de la grosse du 09 décembre 2021 dument en forme d'exécution de l'Arrêt N° 31/21 du 30 septembre 2021, rendu par la Cour Suprême des Comores ayant rejeté le pourvoi de la société SEDACO contre l'arrêt N° 99/20 du 30/09/2020, rendu par la Cour d'appel de Moroni, statuant publiquement, contradictoirement en matière Commerciale et en dernier ressort, et aux termes duquel, il est dit que :

« Statuant publiquement contradictoirement en matière commerciale et en dernier ressort :

Après avoir délibéré conformément à la loi :

- Reçoit les demandes de la SNPSF S.A et les déclare bien fondées ;
- Déclare la forclusion de l'appel interjeté par la société SEDACO contre le jugement N° 13/19 du 29 juillet 2019, rendue sur opposition de l'ordonnance N° 43 du 02 avril 2018 ;
- Condamne l'appelant aux dépens.

Et à même requête, et élection de domicile que dessus, MOI, Huissier ci-dessus requis et porteur des pièces, et ayant pouvoir d'en recevoir et d'en donner valable quittance

Fais commandement à la SARL HORIZON IMMOBILIER, représentée par ses deux co-gérant monsieur DJOUX Jean Advis, et monsieur NASSUR HAMADI es-qualité de caution hypothécaire de la société SEDACO, SARL

D'avoir, de la signification du présent exploit et **DANS UN DELAI DE VINGT JOURS (20 jours)**, pour payer à la requérante ou à moi huissier, ayant pouvoir spécial à cet effet, les sommes suivantes :

1- Principal.....	952.754.820FC
2- Droit proportionnel.....	95.257.482FC
3- Requête en injonction de payer.....	38.000FC
4- Frais de l'ordonnance d'injonction de payer.....	6300FC
5- Signification de l'ordonnance.....	48000FC
6- Frais de l'arrêt de cour d'appel.....	30.000FC
7- Signification de l'Arrêt de la Cour d'appel.....	52.000FC
8- Frais de l'Arrêt de la cour suprême.....	7.500FC
9- Coût du présent acte.....	52.000FC
Total, sauf erreur ou omission.....	1.048.246.102FC

(Un milliard quarante-huit million deux cent quarante-six mille cent deux de francs comoriens)

Sans préjudice de tous autres dus, intérêts et frais, le tout en dernier ou quittance valable ;

Lui déclarant que, faute pour lui de satisfaire au présent commandement dans le délai imparti ci-dessus, le présent acte sera publié à la diligence de la requérante à la conservation foncière de Moroni et vaudra à partir de cette publication saisie réelle du bien suivant :

de Maître
DU ELHAMID
Huissier de Justice
à Moroni
00269 335 83 74

Page 3 sur 3

DESIGNATION DE LA PROPRIETE

L'immeuble qui fait l'objet du commandement est une hypothèque de la propriété dite « SARL HORIZON IMMOBILIER » sise à Hamboda-Iconi zone 1 et 2, ayant une contenance déclarée légalement de : QUATRE HECTARE TRENTE SOIXANTE QUATORZE CENTIARE (4 H 30 A 74 CA) et a été demandée en immatriculée par la SARL HORIZON IMMOBILIER, sise à Moroni et représentée par Advis DJOUX et Nassur HAMADI, en qualité de propriétaire en vertu d'un titre foncier N°1408 DLA et certificat d'immatriculation et situation juridique réactualisé le 05/08/2013

Lui déclarant en outre, que le bien ci-dessus désigné sera poursuivi aux fins d'une vente aux enchères publiques devant la barre d'audience publique du tribunal de commerce de Moroni, sous les diligences de Maître MZE Azad, Avocat poursuivant ;

SOUS TOUTES RESERVES

A ce qu'elle n'en ignore, je lui ai, où étant et parlant comme ci-dessus remis et laissé copies aux requis chacune de décisions judiciaires et du pouvoir spécial ci-dessus citées, ainsi que le présent exploit dont le Coût est de *Cinquante-deux mille francs comoriens*.

Bordereau de communication des pièces

- 1- Pouvoir spécial du 17 décembre 2021
- 2- Arrêt N° 31/21 du 30 septembre 2021, rendu par la Cour Suprême des Comores
- 3- Arrêt N° 99/20 du 30/09/2020, rendu par la Cour d'appel de Moroni
- 4- Jugement sur opposition N° 13/19 du 29/07/2019, rendu par le Tribunal de Moroni
- 5- Ordonnance d'injonction de payer N° 52 du 15/05/18, rendue par le Président du TPI de Moroni

